



## Fiche Activités

• **Code Etablissement**

|\_|\_|\_|\_|

(code d'anonymat attribué par le CClin Sud-Est)

- ① **Les admissions, les journées et les BMR sont recueillies sur la période de 3 mois (avril-juin)**  
 Le recueil des données pour le secteur EHPAD est optionnel

EFFECTIFS	SCD (incluant réa)	REA	SSR	SLD	PSY	EHPAD (optionnel)
<b>Lits installés</b> (capacité mise en œuvre)						
<b>SASM*</b> ( <i>S. aureus</i> sensible à la méticilline)						
<b>Admissions**</b> (entrées directes)						
<b>Journées***</b> (journées réalisées)						

\* ces données servent à calculer le pourcentage de résistance dans l'espèce pour *S. aureus*.

\*\* Admissions en hospitalisation complète ou de semaine en secteur de soins de courte durée

\*\*\* Journées d'hospitalisation complète ou de semaine pour les établissements de santé ou journées d'hébergement pour le secteur EHPAD

**Secteur hospitalier :**

SCD = soins de courte durée = court séjour

REA = réanimation adulte, pédiatrique et néonatale

SSR = soins de suites et réadaptation

SLD = soins de longue durée

PSY = psychiatrie

**Secteur EHPAD :**

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

**Il est primordial de se conformer à la méthodologie de dédoublement avant de comptabiliser vos souches :**

- exclure les prélèvements d'environnement
- exclure les patients et/ou secteurs ne correspondant pas à une hospitalisation complète ou de semaine pour un établissement de santé : séances, consultations, soins ambulatoires, soins de dialyse, hospitalisation de jour, de nuit ...
- exclure les prélèvements de dépistage
- dédoubler les souches de BMR en ne conservant qu'une souche d'une espèce donnée et d'un antibiotype donné par patient pour l'année (quel que soit son site de prélèvement)
- pour les souches de *S. aureus*, dédoubler aussi les souches sensibles suivant la même méthode